

Les relations entre l'agriculture européenne et le sous-développement

Castillon J.M.

Les échanges méditerranéens

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 18

1973
pages 110-111

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010292>

To cite this article / Pour citer cet article

Castillon J.M. *Les relations entre l'agriculture européenne et le sous-développement. Les échanges méditerranéens.* Paris : CIHEAM, 1973. p. 110-111 (Options Méditerranéennes; n. 18)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Jean-Marie CASTILLO
C.R.I.A.D.

Les relations entre l'agriculture européenne et le sous-développement

Les relations avec le Bassin Méditerranéen intéressent, au plus haut point, un organisme comme le CRIAD (1) qui a le souci de mieux connaître ce qui se passe dans les différents Continents. Il cherche principalement à répercuter les informations en sa possession auprès des personnes susceptibles d'améliorer la situation de différents types d'agriculture et leurs relations entre elles.

Ici seront examinées quelques formes des relations entre l'agriculture européenne et celle des pays du Bassin Méditerranéen. Elles sont en effet importantes mais ne représentent bien sûr qu'une partie de celles qui pourraient être envisagées avec d'autres économies sous-développées.

L'organisme qui sert de support aux réflexions ici présentées est né il y a cinq ans maintenant, de la volonté de responsables d'organisations professionnelles. Un de ses buts essentiels est de promouvoir tout type de relations qui permettent aux agriculteurs, principalement ceux qui ont de la peine à se faire une place dans l'économie agricole mondiale, de prendre en mains leur propre situation. Et ceci dans le cadre de la solidarité naturelle du groupe et du pays dans lequel se trouvent ces agriculteurs.

Mais prendre conscience de ces solidarités immédiates n'empêche pas, par ailleurs, de rechercher à élargir ce type de solidarité à un niveau supérieur. Ceci amène, naturellement les dirigeants du CRIAD à dire : « la solidarité internationale entre les agriculteurs est à la fois une réalité tangible mais aussi un objectif en soi ». Mais cette solidarité est dans la réalité des choses soumise à l'épreuve des faits et précisément dans le Bassin Méditerranéen sont ressortis dans le passé davantage de problèmes qui allaient à l'encontre de la solidarité poursuivie par certains.

Il faut sans doute pousser l'analyse. C'est ce que nous nous proposons de présenter, en abordant le problème du vin.

Il s'agit, certes, d'un sujet qui fut en son temps explosif. Tout n'est pas revenu au calme, mais nous pensons que les lecteurs d'*Options Méditerranéennes* accepteront notre démarche qui consiste à nous mettre en état de recher-

cher avec une volonté de dépasser, sans passion, les clichés faciles.

La plupart des pays du Bassin Méditerranéen sont susceptibles de produire du vin. En 1970, nous constatons que les pays méditerranéens produisent 80 % du vin dans le monde, dont 50 % du total de la production mondiale produite par l'Europe des Six. Alors qu'en 1962, l'Afrique du Nord produisait environ 20 millions d'hectolitres, elle n'en produit plus que 9 millions en 1970. Pendant la même période, la production de vin se développait en Espagne, en Italie et dans une mesure moindre en France.

On peut évidemment trouver toutes les explications voulues à cette modification de structure. Les raisons sont toutes compréhensibles. Elles peuvent être techniques, sociales, politiques, religieuses, mais cela ne signifie nullement que l'évolution qui s'est faite ces douze dernières années se soit effectuée dans le sens des intérêts bien compris de tous les Pays et de tous les viticulteurs du Bassin Méditerranéen.

Notre but n'est pas de ramener le passé pour le plaisir, de susciter des polémiques mais simplement pour éviter, peut-être, que se reproduise le même phénomène dans l'avenir.

Il est vrai qu'au moment où l'Afrique du Nord choisissait son Indépendance, l'Europe commençait à se construire. Mais précisément parce que l'on parle maintenant pour l'Europe d'une politique méditerranéenne, il faut peut-être rechercher tout ce que cela implique. Monsieur Mohamed Boudjellal AOUF dans le numéro déjà cité d'*Options Méditerranéennes*, en parlant de l'Algérie, indique que la production viticole importée lors de la colonisation ne représente pas une nécessité pour l'économie algérienne. Cependant, il ajoute plus loin : « la vigne se pratique le plus souvent sur des terrains secs, peu fertiles et sans irrigation, de ce fait occupe une main-d'œuvre nombreuse et est une solution au problème du chômage rural. On peut difficilement concevoir sur les mêmes terrains une culture de remplacement employant des travailleurs aussi intensément ». Il dit plus loin qu'il était nécessaire que l'Algérie sorte de l'impasse que représentait une production

(1) CRIAD, Centre de relations internationales, 11, cours de Verdun, 69286. LYON Cédex 1.

(2) Voir à ce sujet : *Options Méditerranéennes*, n° 12, avril 1972.

ournée vers le coupage avec les vins français, qu'il lui fallait rechercher une conversion, parfois une reconstitution de la vigne qui lui permettait de trouver une place dans la gamme des grands crus mondiaux.

Voilà donc le problème de la vigne en Algérie en voie d'être résolu et personne ne s'en plaindra. Mais cette façon dont le problème a trouvé une solution a-t-elle correspondu à la meilleure utilisation des potentiels des deux pays ?

A notre avis, certainement pas, et ceci pour deux raisons principales :

1° Pour la France, tout d'abord : s'il est vrai que la diminution des importations du vin d'Algérie a évité, à court terme, que le marché du vin soit trop engorgé, il y a eu, quoi que l'on ait pu dire, d'une façon générale, diminution de la qualité du vin de consommation courante. Diminution de la qualité avec une double conséquence au niveau de la consommation interne et de la possibilité d'exportation.

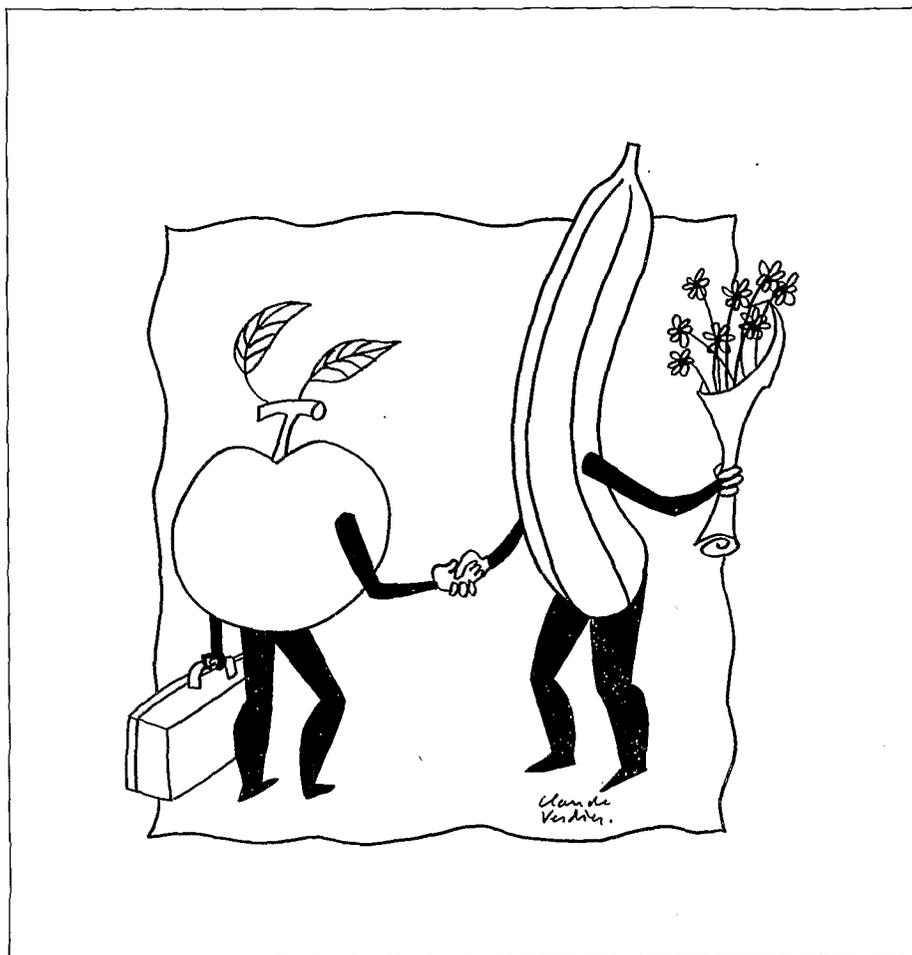
2° Pour l'Algérie, ensuite : celle-ci voyant ses débouchés traditionnels bloqués a dû chercher d'autres clients. Elle a trouvé l'U.R.S.S. qui a, *grosso modo*, payé le vin 50 % moins cher que la France aurait dû l'acheter selon les accords d'Evian.

De ce fait, l'Algérie, déjà handicapée par le fait de plantations vieillissantes et de moins en moins entretenues (1957 à 1964), par la difficulté à dominer tous les problèmes techniques (personnel insuffisamment qualifié en 1962) a progressivement recherché d'autres solutions malgré l'énorme intérêt transitoire qu'avait la vigne pour occuper une partie de la main-d'œuvre algérienne, en attendant la création d'autres emplois (agriculture ou industrie).

Tous les experts en sont d'accord, il fallait aller vers cette reconversion, reconstitution mais si les intérêts de chacun, en dehors de toute passion, avaient été pris en compte normalement, d'importantes économies auraient été réalisées. Un dynamisme aurait pu également se dégager permettant de rechercher en commun des débouchés mondiaux (l'URSS a, en effet, montré qu'il y avait des clients potentiels).

Personne, de toute façon, n'a pu encore refaire l'histoire. Il nous semble maintenant important de profiter de l'expérience « vin » pour éviter que dans d'autres domaines : légumes - fruits, les mêmes effets se reproduisent.

Comment éviter que les différentes productions de la partie sud de la Méditerranée et des Pays en voie de développement, en général, apparaissent comme venant concurrencer les productions européennes ? Il ne s'agit pas de refuser de voir ce qu'est la réalité. En fait, il existe une forme de concurrence entre les différents pays par rapport à une même production. C'est vrai aussi que des produits se substituent facilement les uns aux autres. Mais il faut admettre également que d'autres intérêts viennent interférer ceux des agriculteurs et qu'à ce mo-



ment-là, les agriculteurs se retrouvent normalement plus solidaires que concurrents.

- Le développement des firmes multinationales nous montre bien, actuellement, combien les agriculteurs risquent de faire les frais de la politique de ces sociétés internationales. Nous savons que telle firme alimentaire est présente dans le Bassin Méditerranéen mais aussi en Afrique Noire, qu'elle soit à sa base constituée de capitaux américains, anglais, hollandais, français ou suisses. Nous savons que telle autre firme, pour ses propres intérêts, met en concurrence des agriculteurs français et des agriculteurs sénégalais. Ces firmes, d'année en année, voient leur pouvoir augmenter. Certaines rencontrent, actuellement, une difficulté dans ce qu'elles appellent le protectionnisme de la C.E.E. Elles font, naturellement, tout pour remettre en cause ce protectionnisme et elles trouvent dans les U.S.A. un appui sérieux pour les aider.

- Voilà donc un intérêt commun entre agriculteurs : se défendre en face du développement des « multinationales », et à ce niveau, les différents types d'agricultures de part le monde, ont un gros effort à faire pour s'organiser.

Mais avant de s'organiser en commun, il convient tout simplement de

se connaître. Depuis qu'il existe, le CRIAD effectue un gros effort pour permettre aux agriculteurs européens de rencontrer des agriculteurs des pays en voie de développement. Cela se fait par échange de groupes, de voyages d'études, par une recherche en commun sur tel ou tel problème.

Lorsque le CRIAD est en relations avec un groupe d'agriculteurs, cela est surtout vrai pour l'Afrique Noire, il est souvent sollicité pour qu'il apporte son concours pour l'organisation paysanne de telle ou telle région d'Afrique. Il le fait volontiers, en fonction de ses moyens, mais l'aide, qu'elle revête la forme d'envoi de fonds ou de conseils techniques, n'est pas une fin en soi. Elle doit permettre progressivement aux Africains de s'en passer et de devenir autonomes.

Voici donc rapidement brossées quelques réflexions sur les relations agricoles entre pays à économie développée et économie en voie de développement. Ces réflexions ont déjà permis une timide action, nous espérons que cette action pourra se poursuivre afin que soient mieux portés, fondamentalement, les intérêts de ceux qui ont à rappeler au monde qu'ils sont éternellement des défavorisés.